

Délibération n° 95-2 du 22 mai 1995
portant arrêté du compte financier 1994

Le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau "Seine-Normandie" :

D E L I B E R E

ARTICLE 1

La décision de virement de crédit des 22 Novembre et la décision modificative provisoire n° 4/94 du 21 Décembre 1994 sont approuvées.

ARTICLE 2

Le compte financier de l'exercice 1994, présenté par l'Agent Comptable, est arrêté en recettes à la somme de : 5.216.961.269,34 F, et, en dépenses à la somme de : 5.246.574.527,04 F.

ARTICLE 3

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élevant à : 423.019.070,72 F est affecté aux réserves.

Le Directeur de l'agence



Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT

Le Président
du Conseil d'Administration



J. THORAVAL